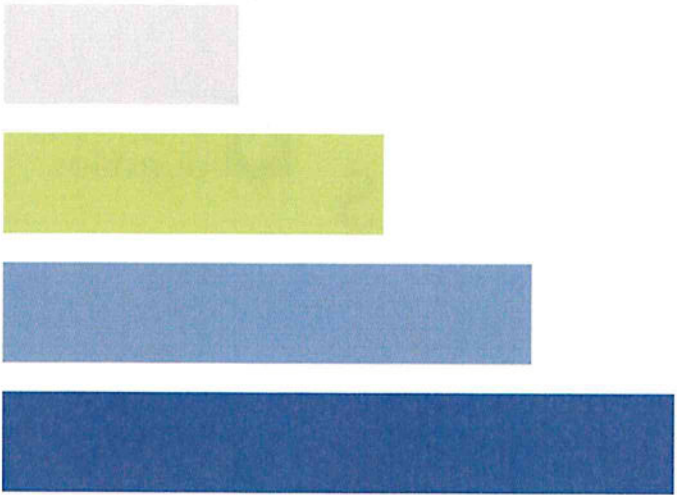




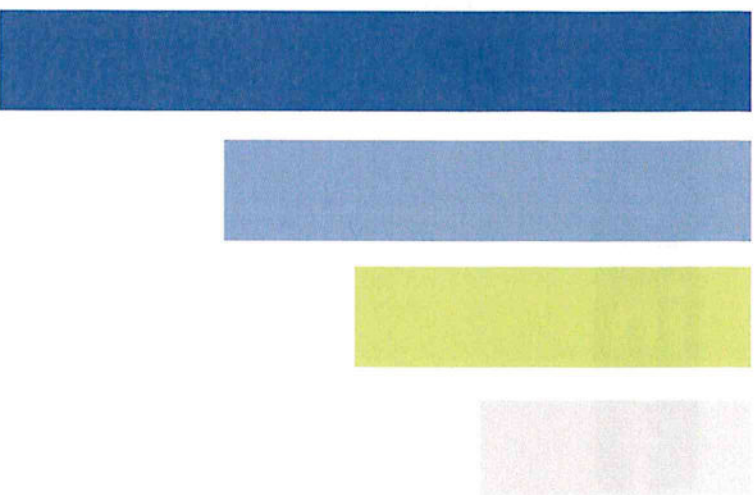
CONTRAT DE PROGRÈS

id initiatives
durables

2021 - 2024



Tous une bonne raison d'agir





CONTRAT DE PROGRÈS

id initiatives
durables

Initiatives Durables

est un réseau régional d'acteurs
engagés pour un développement
responsable des entreprises et
des territoires.

Le contrat de progrès

permet à AGES
de formaliser, piloter et valoriser ses
engagements
dans le
développement durable

En adhérant à
Initiatives Durables,
AGES s'engage en matière de
RSE



CONTRAT DE PROGRÈS



en quelques mots et chiffres

AGES est une association créée en 1981 dont l'activité est la gestion et l'animation des établissements d'accueil, de la petite enfance aux personnes âgées.
Aujourd'hui, AGES c'est plus de 300 salariés et 21 établissements.

17 structures
d'accueil de la
petite enfance

3 accueils
périscolaires

1 foyer pour
personnes
âgées

Nos motivations à l'adhésion Initiatives Durables...

En tant qu'association et gestionnaire de structures de l'enfance et de la petite enfance, l'AGES a à cœur de responsabiliser ses actions sur le long terme afin de protéger les individus d'aujourd'hui et de demain ainsi que leur environnement. L'AGES s'engage dans un processus d'amélioration continue et souhaite, à son échelle, sensibiliser ses parties prenantes à l'importance du développement durable.

Les valeurs que nous défendons

Progrès social



- Développer les compétences des collaborateurs
- Personnaliser l'accompagnement des collaborateurs
- Accompagner les stagiaires dans leur montée en compétence
- Optimiser les conditions de travail des collaborateurs

Préservation de l'environnement



- Se conformer à la loi EGALIM par anticipation pour les crèches
- Former les structures sur des démarches écoresponsables
- Améliorer le tri des déchets
- Améliorer la qualité de l'air intérieur par l'utilisation de produits de nettoyage ecolabellisés

Efficacité économique



- Développer les achats responsables au sein des structures

Bonne gouvernance d'entreprise



- Inscrire des actions en lien avec la nature dans les projets pédagogiques
- Identifier et traiter les thématiques ou les problématiques émergentes
- Impliquer les structures dans le contrat de progrès



CONTRAT DE PROGRÈS

d initiatives
durables

Nos engagements « Progrès Social »

Objectif

**Développer les
compétences des
collaborateurs**

Indicateur

80% des salariés
(convention FEHAP) formés
/an

Justification

Disposer de professionnels
qualifiés sur des métiers
en tension, grâce à
l'actualisation de leurs
connaissances et à
l'approfondissement de
leurs compétences

Moyens

S'appuyer sur le plan de
formation annuel et les
groupes de travail

Objectif

**Personnaliser
l'accompagnement des
collaborateurs**

Indicateur

Un entretien individuel /an
Un entretien professionnel
/2 ans

Justification

Appuyer de manière plus
individuelle les
collaborateurs sur des
besoins spécifiques

Moyens

Recenser tous les
accompagnements réalisés



CONTRAT DE PROGRÈS

id initiatives
durables

Nos engagements « Progrès Social »

Objectif

**Accompagner les
stagiaires dans leur
montée en
compétences**

Indicateur

Formaliser un parcours
d'accueil et de formation pour
les stagiaires

Justification

Apporter plus que des
compétences, un savoir-
faire, une posture
professionnelle et des
bonnes pratiques

Moyens

Formaliser les actions
actuelles (un référent par
stagiaire, travail sur les
postures...)

Objectif

**Optimiser les
conditions de travail
des collaborateurs**

Indicateur

Nombre d'équipement
remplacé /an
Nombre d'action de
sensibilisation /an

Justification

Mener une réflexion afin de
réduire les TMS en
remplaçant les équipements
et en sensibilisant aux
gestes et postures

Moyens

Avoir un retour formalisé
du terrain. Mettre en
place des groupes
d'échange de bonnes
pratiques inter et intra-
structures. Optimiser les
achats avec une réflexion
sur la manutention



CONTRAT DE PROGRÈS

id initiatives
durables

Nos engagements « Préservation de l'Environnement »

Objectif

**Se conformer à la loi
EGALIM par
anticipation pour les
crèches**

Indicateur

50% de produits durables
ou locaux, dont au moins
20% de produits
biologiques

Justification

Aller encore plus loin dans
l'approvisionnement local
et biologique pour
proposer des produits sains
aux enfants et les
sensibiliser à une
alimentation responsable

Moyens

Rationaliser les transports
entre les structures et
mettre en place des
échanges de bonnes
pratiques et bonnes
adresses des fournisseurs

Objectif

**Former les structures
sur des démarches
écoresponsables**

Indicateur

75% des structures formées
en 2024

Justification

Se tourner vers des
pédagogies en lien avec la
nature

Moyens

Mettre en place des plans
de formations. Participer à
des appels à projets sur
l'éducation à
l'environnement et
l'écocitoyenneté



CONTRAT DE PROGRÈS

d initiatives
durables

Nos engagements « Préservation de l'Environnement »

Objectif

Améliorer le tri des déchets

Indicateur

3 typologies de déchets recyclés (carton, verre, plastique) dans 90% des structures

Justification

Réduire l'impact environnemental de l'AGES

Moyens

Sensibiliser les salariés au recyclage et consignes de tri (formation, affichage, nomination d'un référent...)
Sensibiliser les enfants au recyclage (ateliers pédagogiques)

Objectif

Améliorer la qualité de l'air intérieur par l'utilisation de produits de nettoyage écolabellisés

Indicateur

1 produit de nettoyage éco-certifié minimum /structure

Justification

Préserver la santé des salariés et des enfants.
Réduire l'impact environnemental des structures

Moyens

Mettre en place un sondage afin de recueillir les bonnes pratiques pour les diffuser à toutes les structures



CONTRAT DE PROGRÈS

id initiatives
durables

Nos engagements « Efficacité Economique »

Objectif

**Développer les achats
responsables au sein
des structures**

Indicateur

Nombre de structures
appliquant le WI-Système
pour les produits
d'entretien

Justification

Rationaliser et optimiser les
qualités et quantités des
produits employés

Moyens

Réduire l'emploi des
contenants et les quantités
à l'aide d'un processus
optimisé (WI-Système)



CONTRAT DE PROGRÈS

d initiatives
durables

Nos engagements « Gouvernance »

Objectif

Inscrire des actions en lien avec la nature dans les projets pédagogiques

Indicateur

Nombre d'actions concrètes mises en place par structure

Justification

Volonté de mener une véritable réflexion autour des liens avec la nature. Sensibiliser dès le plus jeune âge à la préservation de l'environnement et à la biodiversité

Moyens

Réinterroger les projets pédagogiques par structures.
Pérenniser les actions déjà mises en œuvre tels que les jardins pédagogiques

Objectif

Identifier et traiter les thématiques ou problématiques émergentes

Indicateur

Nombre de nouvelles thématiques traitées par des groupes de travail

Justification

Faire vivre le projet éducatif global en anticipant et en s'appropriant de nouveaux sujets en lien avec nos métiers

Moyens

Mettre en place une veille.
Animer des groupes de travail sur de nouvelles thématiques ou des problématiques émergentes

Objectif

Impliquer les structures dans le contrat de progrès

Indicateur

Pourcentage de structures ayant répondu au questionnaire dédié

Justification

Sensibiliser les parties prenantes internes et externes aux enjeux du développement durable. Homogénéiser les actions de chacune des structures

Moyens

Créer un outil autour du contrat de progrès

CONTRAT DE PROGRÈS



Pour l'entreprise : Sophie URBAN

Fait à Strasbourg le 28 / 10 / 21

Signature :

Pour Initiatives Durables

Fait à Schiltigheim le / /

Signature :

Initiatives Durables

accompagne AGES dans sa démarche
de responsabilité sociétale d'entreprise
(RSE) et s'assure annuellement de
l'avancée des engagements.